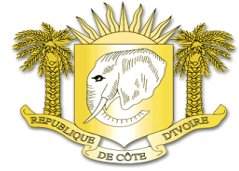




**MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE L'HYGIÈNE
PUBLIQUE ET DE LA COUVERTURE
MALADIE UNIVERSELLE**



**REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union -Discipline -Travail**



**RAPPORT DE L'ATELIER D'ELABORATION DU
CADRE DE TRAVAIL DE LA PLATEFORME
NATIONALE DE COORDINATION DU FINANCEMENT
DE LA SANTE
15 au 17 SEPTEMBRE 2021 A YAMOISSOUKRO**



I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de Côte d'Ivoire est fermement résolu à garantir un accès équitable à des soins de santé de qualité pour tous. Le Plan National de Développement (PND) et le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) témoignent de cet engagement. Pour réaliser cet ambitieux objectif et atteindre la Couverture Sanitaire Universelle (CSU), le Gouvernement ivoirien, soutenu par des partenaires au développement, a lancé plusieurs réformes et initiatives visant à : (i) mobiliser des ressources complémentaires en faveur de la santé et améliorer la gestion financière des fonds publics affectés à la santé ; (ii) élargir la protection contre le risque financier par l'intermédiaire d'un régime d'assurance santé ; (iii) améliorer l'accès à des services maternels, néonataux et infantiles de qualité et équipés de matériels et médicaments essentiels ; (iv) renforcer la gouvernance du secteur de la santé.

Pour accélérer le rythme de mise en œuvre de ces réformes et mobiliser des financements en faveur des priorités nationales pour la santé maternelle, néonatale, infantile et des adolescents, envisagée comme un point d'entrée au renforcement de l'ensemble du système de santé du pays, la Côte d'Ivoire a adhéré au mécanisme de financement mondial (GFF).

Dans le cadre de la conduite du processus GFF en Côte d'Ivoire, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat a pris le 8 avril 2019, un arrêté portant création, organisation et fonctionnement de la Plateforme Nationale de Coordination du Financement de la Santé (PNCFS).

La Plateforme Nationale de Coordination du Financement de la Santé est un cadre d'échange qui a pour attributions d'établir des consensus sur les objectifs de dépenses de santé, d'assurer l'harmonisation, l'alignement et le suivi des financements internes et externes autour des objectifs définis dans le PNDS et de renforcer le rôle du Ministère en charge de la santé dans son rôle de coordination du secteur de la santé. Elle se compose de trois types d'organes: (i) un comité de pilotage, (ii) un secrétariat technique et (iii) des groupes techniques de travail (GTT).

Afin de soutenir les activités de cette plateforme, un atelier financé par le bureau pays de l'OMS a été organisé du 15 au 17 septembre 2021 pour la doter d'un cadre de travail, document qui fixe les activités à conduire au regard des missions qui lui sont assignées.

II- OBJECTIFS DE L'ATELIER

II.1 OBJECTIF GENERAL

Doter la PNCFS d'un document portant cadre de travail.

II.2 OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Formuler les activités à conduire en lien avec les missions de la plateforme ;
- Proposer des documents devant garantir la fonctionnalité des GTT (code de bonne conduite);
- Décrire de manière spécifique, les matières principales et exclusives des GTT ;
- Déterminer l'ancrage des différents groupes thématiques;
- Elaborer un document présentant les règles d'organisation des instances de la PNCFS appelé cadre de travail de la Plateforme ;
- Identifier les besoins d'appui à court terme des PTF au Secrétariat Technique et au Comité de Pilotage de la PNCFS.

III- DEROULEMENT DE L'ATELIER

a. 1^{ère} journée (15 septembre 2021)

L'atelier d'élaboration du cadre de travail de la PNCFS a vu la participation des acteurs des ministères techniques, du secteur privé, de la société civile et des partenaires techniques et financiers avec un taux de participation appréciable (73%).

La première journée a été marquée par la cérémonie d'ouverture au cours de laquelle le Professeur Samba Mamadou, Directeur Général de la Santé, dans son propos liminaire, a salué le niveau de représentativité et remercié les participants pour leur engagement dans le processus. Il a ensuite résumé le contexte dans lequel s'inscrit l'atelier, rappelé l'importance de cette activité puis a invité les participants à s'impliquer pleinement dans les différentes séances de travail, avant de déclarer l'atelier ouvert au nom de M. le Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle.

Un tour de table a été fait pour la présentation des participants. La liste de présence est en annexe. Deux membres du secrétariat technique de la PNCFS, M. Koffi Joachim de la CNAM et M. Kenneth Prudencio de la société civile se sont portés volontaires pour être les rapporteurs de la première journée.

Par la suite, le Dr KOBENAN Ambroise, Officier de liaison du GFF a rappelé les différents objectifs de l'atelier avant de faire une présentation introductive portant sur (i) la PNFCS ; (ii) les objectifs assignés aux Groupes Techniques de Travail (GTT) ; (iii) un point des travaux des GTT et (iv) les points d'attention pour la PNCFS.

Il faut noter que 4 points d'attention clés ont été ressortis lors de cette présentation introductive :

- Le point d'ancrage institutionnel de chaque GTT ;
- Le renouvellement des représentants de structures absents au sein des GTT, du Secrétariat Technique et du Comité de Pilotage ;
- La communication sur les activités menées par les GTT pour une meilleure visibilité des actions de la PNCFS ;
- La coordination entre la PNCFS et les autres mécanismes sectoriels.

Une session d'échange modérée par Mme Kouamé Gbayoro de l'OMS et le Dr Kobenan a suivi cette présentation introductive. Des explications, des clarifications et réponses ont été données aux différentes préoccupations de l'assistance. Des contributions ont été notées et un recueil des attentes des participants a été fait au cours de ce moment d'échange.

Après cette session, le Dr Kobenan a présenté les documents qui serviront de base de travail que sont les drafts du cadre du travail, du règlement intérieur du Secrétariat Technique de la PNCFS, et du code de bonne conduite des GTT. A sa suite Mme Kouamé a présenté le canevas Excel qui servira pour le plan de travail triennal budgétisé des GTT.

Juste après ces présentations une session sur la méthodologie de travail des trois jours de l'atelier a été tenue et modérée par le Conseiller Technique M. Guebo. La méthodologie de travail des groupes a été adoptée et les participants ont été répartis selon les différents groupes.

L'après-midi a été consacré aux travaux de groupes.

b. 2^{ème} Journée (16 septembre 2021)

La deuxième journée a été consacrée aux travaux de groupes. Certains membres du secrétariat technique ont intégré des groupes tandis que d'autres membres passaient d'un groupe à un autre pour des contributions et ou des clarifications.

Le Conseiller Technique M. Guebo, Mme Kouamé Gbayoro et le Dr Kobenan ont été chargés de faire la synthèse des résultats des travaux des quatre groupes.

c. 3^{ème} Journée (17 septembre 2021)

La troisième journée a été consacrée à la restitution des travaux des groupes et la synthèse des travaux en plénière.

A l'entame de la séance, le Dr Kobenan Ambroise, l'Officier de liaison du GFF et chargé de l'organisation de cet atelier a fait mettre en place le Présidium pour la conduite des débats du jour.

Ainsi, les participants ont désigné par acclamation les membres du Présidium suivant :

Dr Sery Jean Maurin (Secteur privé) : Président de séance ;

Mme Kouamé Gbayoro (OMS) : Modératrice ;

Dr Kouassi Maurice (DEPS) et M. Zikéhouli Digbeu Luc (Société civile) : Secrétaires de séance.

Trois catégories de présentation ont été faites :

1. la présentation des travaux des quatre Groupes Techniques de Travail (GTT) sur la matrice du cadre de travail et les recommandations ;
2. la présentation des travaux des GTT sur le code de bonne conduite des GTT et le Règlement Intérieur du Secrétariat technique de la PNCFS ;
3. la présentation de l'Officier de liaison du GFF sur la synthèse de différents documents.

Des échanges ont suivi chaque présentation et des consensus ont été faits.

A l'issue des débats de la séance en plénière, la synthèse ci-dessous décrit les différents points de consensus :

SYNTHESE DES POINTS DE CONSENSUS

N°	POINTS DE CONSENSUS
1	Actualiser le répertoire des membres des GTT
2	Mettre en place une cellule de communication au sein du Secrétariat Technique et du COPIL
3	Mettre en place un mécanisme de coordination entre la PNCFS et les autres plateformes sectorielles
4	Mettre en place un budget de fonctionnement pour le financement des activités des GTT
5	Prévoir des jetons de présence pour toutes les réunions des GTT, du Secrétariat Technique et du COPIL
6	Susciter l'organisation d'un symposium pour évaluer les forces et faiblesses de la mise en œuvre de la CMU
7	Proposer un représentant de la DAF du MSHP-CMU à la présidence du GTT3

8	Permettre la participation de membres de GTT aux réunions du COPIL en fonction des thématiques à l'ordre du jour
9	Mettre en place un mécanisme d'évaluation des actions du Secrétariat Technique et du COPIL pour permettre une meilleure visibilité et une amélioration du fonctionnement de la PNCFS
10	Encourager les membres des GTT à rendre compte des activités du GTT à leur hiérarchie
11	Faire un soit-transmis des rapports trimestriels/semestriels ou adresser des notes de synthèse aux responsables des GTT pour les tenir informés de l'état d'avancement des travaux de la PNCFS
12	Mener des réflexions sur la façon spécifique de mobiliser la communauté sur les questions qui la concernent
13	Réduire les plaidoyers en faveur des PTF et les orienter vers l'Etat pour permettre la pérennisation des actions
14	Assurer une bonne appropriation et mise en œuvre du cadre de travail de la PNCFS

Prochaines étapes :

- Réunion du Secrétariat Technique pour l'organisation de la poursuite des réunions des GTT ;
- Finalisation des documents de cet atelier ;
- Organisation de la prochaine réunion du Comité de pilotage de la PNCFS.

Au terme de cette plénière, est intervenue la cérémonie de clôture de l'atelier.

M. Guébo, Conseiller Technique a, au nom de M. le Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle, et au nom du DGS, Responsable du Secrétariat Technique de la PNCFS, remercié tous les participants de l'atelier, l'OMS qui a soutenu financièrement et l'organisation pratique de l'atelier, avant de déclarer clôt l'atelier.

NB : les différents documents sont en fichier joint de ce rapport.

Rapporteur

Dr Fiény Ambroise KOBENAN

Officier de Liaison du GFF

Cabinet du Ministre de la Santé, de l'Hygiène

Publique et de la Couverture Maladie Universelle